

André-Louis SANGUIN [1945-]

géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998) et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

(2013)

“Résurgence institutionnelle
et avenir d’une branche :
la géographie politique en France
depuis les années 1970.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :

André-Louis SANGUIN



**“Résurgence institutionnelle et avenir
d’une branche : la géographie politique en France depuis les an-
nées 1970. / *Institutional Resurgence and Future of a Field: Political
Geography in France since the 1970s.*”**

Un article publié dans la revue *l'espace politique*, vol. 21, no 3,
2013.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 8 avril 2012 de diffuser, en ac-
cès libre et gratuit à tous, l’ensemble de ses publications dans Les Classiques des
sciences sociales.]



Courriel : al.sanguin@orange.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

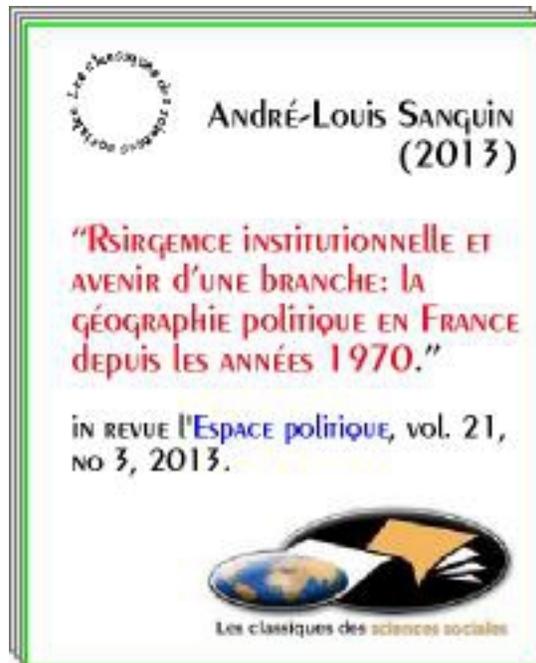
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

Édition numérique réalisée le 6 septembre 2018 à Chicoutimi, Québec.



André-Louis SANGUIN [1945-]
géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998)
et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

“Résurgence institutionnelle et avenir d’une branche:
la géographie politique en France
depuis les années 1970.”



Un article publié dans la revue *l'espace politique*, vol. 21, no 3, 2013.

Table des matières

[Résumés](#) : Français / Anglais

[Introduction](#)

[Géographie politique : le contexte d’une renaissance](#) (1974-1980)

[Naissance et développement de la Commission de Géographie Politique du Comité National Français de Géographie](#) (1984-1994)

[Innovations conceptuelles et thématiques au cœur de la Commission](#) (1995-2005)

[Une branche de la géographie désormais institutionnalisée](#)

[Un cheminement parallèle et indépendant](#) : Hérodote et la géopolitique à la française

[Conclusion](#)

[Bibliographie](#)

André-Louis SANGUIN [1945-]

géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998)
et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

“Résurgence institutionnelle et avenir d’une branche: la géographie politique en France depuis les années 1970.”

Un article publié dans la revue *l'espace politique*, vol. 21, no 3,
2013. <http://espacepolitique.revues.org/2773>

[Retour à la table des matières](#)

Résumés

Français

Cet article retrace l’histoire de la Commission de Géographie Politique (Comité National Français de Géographie) après sa création en 1984 dans le cadre plus général de l’évolution de la géographie politique depuis sa résurgence en France dans les années 1970. Il s’attarde sur le contexte d’une renaissance ainsi que sur les innovations conceptuelles et thématiques impulsées par la Commission. Un regard complémentaire est porté sur le cheminement parallèle et indépendant que constituent la géopolitique lacostienne et la revue Hérodote. Au-delà de l’institutionnalisation de la géographie politique en France, l’article conclut sur les nouveaux problèmes et les nouvelles perspectives post-2010 affectant cette branche de la science géographique.

Mots-clés :

histoire des idées géographiques, géographie politique, géopolitique, Commission de Géographie Politique, Comité National Français de Géographie

English

This paper recounts the history of the Commission on Political Geography (French National Committee for Geography) since its founding in 1984 within the more general framework regarding the political geography’s development after its reappearance in France during the 70s. It stresses on the context of a revival as well as the conceptual and subject innovations which were pushed by the Commission. It analyses too the parallel and independent route taken by the Lacoste’s geopolitics and the review Hérodote. Beyond the political geography’s institutionalization in France, this paper concludes on the new post-2010 problems and prospects which affect this area of the geographical science.

Keywords :

history of geographical ideas, political geography, geopolitics, Commission on Political Geography, French National Committee for Geography

Une première version de ce texte a été lue et évaluée par Luca Muscarà, professeur à l’Università degli studi del Molise (Isernia, Italie) et spécialiste reconnu de l’histoire de la géographie politique. Qu’il en soit ici sincèrement remercié.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

En ce début de la décennie 2010, il est difficile d’imaginer ce que pouvait être le statut de la géographie politique en France il y a quarante ans : c’était le vide complet ! L’expression même de *géographie politique* était inconnue non seulement dans les programmes universitaires de géographie mais aussi dans le vocabulaire des membres de la corporation. Au même titre que d’autres spécialités, cette branche de la science géographique faisait partie des grandes absentes au sein de la géographie française, alors qu’elle était bien active dans plusieurs pays étrangers, notamment ceux du monde anglo-saxon. Comment en était-on arrivé à une telle situation ?

Si l’on peut évoquer aujourd’hui le *retour d’une ostracisée*, c’est tout simplement que pesait sur la géographie politique un tabou intellectuel remontant au début du XX^{ème} siècle (Sanguin, 1985). Ce tabou a plusieurs origines. Si Vidal de la Blache exprimait des réserves nuancées à propos de la *Politische Geographie* de Ratzel, un géographe comme Camille Vallaux (1870-1945) ou un historien comme Lucien Febvre (1878-1956) procédèrent carrément à un rejet affirmé au motif principal que les dimensions politiques n’avaient pas leur place dans l’analyse géographique (Vidal de la Blache, 1898, 1904 ; Vallaux, 1911 ; Febvre, 1922). Durant les années 1930, ce rejet se transforma carrément en anathème chez Albert Demangeon (1872-1940) qui procéda à un amalgame imprudent entre la géographie politique et la *Geopolitik* de Haushofer. Cet anathème prononcé par deux fois (1932 et 1939) s’inscrivait logiquement dans la montée puis l’installation du nazisme en Allemagne. Compte tenu de la position institutionnelle de Demangeon au sein de la corporation des géographes français, cette prise de position marqua fortement les esprits (Demangeon, 1932, 1939). Certes, on pourrait rétorquer qu’il y eut André Siegfried et Jacques Ancel pour maintenir une géographie politique en France durant l’entre-deux-guerres. En réalité, même s’il fit ses thèses sous la direction de Marcel Dubois (1856-1916), collègue de Vidal de la Blache, et même si son *Tableau Politique de la France de l’Ouest*

sous la Troisième République (1913) a quelque réminiscence vidiennienne dans son titre, André Siegfried (1875-1959) n’a jamais entretenu de relations avec les géographes français et ceux-ci n’en eurent pas avec lui. Ayant effectué la totalité de sa carrière aux Sciences Po, Siegfried vola de ses propres ailes vers des horizons et des écritures multidisciplinaires où la géographie n’était qu’un élément parmi d’autres dans ses analyses (Sanguin, 2010). Jacques Ancel (1882-1943), mort précocement des suites de sa captivité au camp de Compiègne parce que juif, n’eut jamais la moindre position professionnelle dans l’université française. Chargé de cours à l’Institut des Hautes Etudes Internationales (Paris), il suivit un itinéraire en marge de la voie royale universitaire et n’eut pas de disciples. Ses débuts dans la production géographique participèrent d’un sentiment de nécessité et tinrent à des causes accidentelles. Ses articles furent rarement publiés dans des revues géographiques françaises (Specklin, 1979 ; Péchoux & Sivignon, 1996).

À partir de 1945, le rejet de la géographie politique fut repris sous un autre registre par les leaders de la géographie française. De fait, de 1945 à 1968, des géographes français institutionnellement importants étaient membres du Parti Communiste ou, à tout le moins, compagnons de route de ce dernier, notamment autour de l’Institut de Géographie de l’Université de Paris. Le rejet s’amplifia sur des bases idéologiques : la géographie politique était la science des nazis, donc fasciste et l’utilisation de son nom devait être proscrite. Dans un tel climat intellectuel hostile, on comprend mieux pourquoi la géographie politique du Français Jean Gottmann (1915-1994), installé aux Etats-Unis, ne reçut quasi aucune audience chez les géographes français dans les années 1950-1960. De plus, dans ce cas précis, le prurit anti-américain d’une partie de l’intelligentsia géographique française joua aussi un rôle non négligeable (Sanguin, 1985). Toute cette situation étonnante a été récemment et longuement expliquée et analysée par des géographes français connus, provenant d’horizons politiques différents (Bataillon, 2006, 2009 ; Claval, 2003 ; Pailhé, 1981, 2003).

Géographie politique : le contexte d’une renaissance (1974-1980)

[Retour à la table des matières](#)

Le souffle de la révolution théorique et quantitative en géographie se fait sentir chez les géographes français ouverts aux littératures étrangères à partir du début des années 1970. La crise universitaire de Mai 68 a montré l’usure de la géographie française classique et ce n’est pas un hasard si Roger Brunet fonde en 1972 la revue *L’Espace Géographique*, suivie peu après de la mise en place de la *chorématique*. Dès 1974, Claude Raffestin et ses collègues publient *Géographie des frontières* puis *Frontières et sociétés* (Raffestin *et al.*, 1974, 1975). Ces deux ouvrages sortent des clichés classiques et s’orientent vers une analyse des dynamiques des espaces frontaliers, leur territorialité, leurs flux, leurs échanges, leur perception par leurs propres habitants. Cette nouvelle approche des frontières marque un tournant indéniable.

Un peu plus tard, l’ouvrage d’André-Louis Sanguin, travaillant alors au Québec (1970-1986), est intitulé *La géographie politique*. Il est le premier à paraître sous ce titre en France depuis la Seconde Guerre Mondiale (Sanguin, 1977). D’une certaine manière, il met fin au tabou intellectuel qui pesait sur la géographie politique. Dorénavant, on peut parler de géographie politique sans être voué aux anathèmes ! Ce livre propose de montrer aux géographes français les apports de la géographie politique anglo-saxonne en mettant en relief des thèmes peu ou pas abordés en France : minorités nationales, territorialité et sentiment d’appartenance, noyau central et capitale, carte administrative, frontières maritimes, espace aérien et cosmique... Ce nouveau cadrage et cette nouvelle approche trouvent une application plus concrète dans l’ouvrage de Sanguin consacré à la Suisse (Sanguin, 1983a). Regroupant sur un petit territoire la quasi totalité des éléments fondamentaux de la géographie politique, la Confédération Helvétique est un miroir fidèle du kaléidoscope politico-territorial observable en Europe, tout en fonctionnant comme un laboratoire miniaturisé du fédéralisme. Des thèmes de géographie politique qui, jusque

là, n’avaient pas été étudiés en France trouvent leurs développements dans ce livre : territorialité et comportement territorial, raison d’être et maturité des Etats, géographie du fédéralisme, contexte spatial des votes, coopération transfrontalière, *consociétalisme*.

Quasi simultanément, Paul Claval et Claude Raffestin abordent la géographie politique sous un angle jusque là inconnu chez les géographes français : le *pouvoir*. Claval refuse de réduire la géographie politique à l’étude de l’Etat et de ses attributs géographiques (Claval, 1978). Son analyse des faits de pouvoir s’appuie sur les catégories proposées par Max Weber et emprunte à l’anthropologie politique et à la sociologie politique le tableau des systèmes de relations canalisant les faits de pouvoir. Le territoire n’est pas un facteur explicatif, il aide à démontrer la dynamique spatiale de partenaires inégaux. Comment les structures des réseaux d’information et celles des espaces sociaux affectent-elles la liberté de l’individu ? L’analyse des types de domination ne passe pas forcément par le seul contrôle des forces productives mais par d’autres instruments (Claval, 1978).

Pour Claude Raffestin et Mercedes Bresso, le *travail* constitue la véritable base de la géographie du pouvoir. Le travail est le pouvoir originel et essentiel des hommes. A travers cette grille de lecture marxiste de la géographie politique, Raffestin et Bresso apportent un nouvel éclairage au paradigme centre-périphérie (Raffestin & Bresso, 1979). Pour eux, les codes du pouvoir industriel limitent les productions spatiales des aires rurales et urbaines : le territoire est devenu un support pour les activités techno-économiques. Il n’est plus le cadre des hommes. Au début de la seconde décennie du XXI^{ème} siècle, il n’est pas sûr que le primat donné à l’industrie par le couple Raffestin-Bresso conserve encore toute sa portée, tout au moins dans les pays du G8. Il le conserve mieux à une autre échelle, celle du système-monde. Derrière cette vision de la géographie politique, Raffestin et Bresso veulent montrer que l’apparition de l’Etat-nation moderne a démoli l’universalisme et le régionalisme si caractéristiques de la vie du Moyen Age. Pour eux, il y a eu renonciation d’un éventail d’échelles d’observation et de perception en faveur d’une seule échelle, à savoir celle de l’Etat-nation (Sanguin, 1983b). Les régions ont été reléguées à l’arrière-fond, ce qui a engendré une détérioration et un rejet du concept d’*hétérogénéité spatiale*. L’espace sociologique a perdu tout sens de continuité. Il est devenu un archipel d’*îles fonctionnelles* :

usine, maison, bureau, club, week-end, vacances, sport... Dans son ouvrage ultérieur *Pour une géographie du pouvoir*, Raffestin tente de montrer que le pouvoir est le produit d’une situation spatiale immédiate (Raffestin, 1980). Son livre tente de rejeter la géographie comme une science des lieux. Pour Raffestin, le pouvoir n’est ni une catégorie spatiale ni une catégorie temporelle mais il est présent dans toutes les catégories engendrées par les limites du temps et de l’espace. Ce livre est essentiellement une critique de la géographie politique classique : en ne considérant seulement que l’Etat, on ne travaille qu’avec un seul niveau d’analyse spatiale, même si la géographie régionale française a masqué l’échelle de l’Etat-nation pour mettre en avant la région qui masquait les dimensions politiques. Raffestin défend fortement l’idée que la politique n’est pas seulement logée dans cette seule catégorie spatiale mais qu’il existe d’autres formes de pouvoir que celles découlant directement de l’Etat. Pendant trop longtemps, les dimensions spatiales du pouvoir ont été négligées. Les livres de Claval et de Raffestin sur la notion de pouvoir montrent qu’il existe d’autres façons de pratiquer la géographie politique.

Naissance et développement de la Commission de Géographie Politique du Comité National Français de Géographie (1984-1994)

[Retour à la table des matières](#)

Un tournant va être pris en 1984 à l’occasion du Congrès quadriennal de l’Union Géographique Internationale qui se tenait, cette année-là, à Paris. Le Comité Exécutif de l’UGI décida la création d’une Commission de Géographie Politique. Or, sur la pression de Innokenty Gerasimov (1905-1985), le tout puissant patron de la géographie soviétique, qui n’acceptait pas l’usage du terme *géographie politique* au motif qu’il s’agissait d’une *pseudo-science bourgeoise*, les instances dirigeantes de l’UGI transformèrent le nom de la Commission en *Commission Carte Politique du Monde*. Ce n’est qu’au Congrès de l’UGI à Séoul en 1992 qu’elle prit définitivement le nom de Commission de Géographie Politique. L’UGI, fondée en 1922 sous l’égide d’Emmanuel De Martonne, est en quelque sorte l’organisation faîtière

de tous les Comités Nationaux de Géographie dans le monde. Parmi eux, le Comité National Français de Géographie a toujours été le plus institutionnalisé et l’on sait la place importante qu’il tient dans la sociologie des géographes français. Dans son organisation intérieure, il reproduit plus ou moins celle de l’UGI elle-même, à savoir qu’il est subdivisé en Commissions qui sont sensées couvrir la plupart des champs de la discipline ou, à tout le moins, les grandes thématiques faisant l’objet de recherches intégratrices sur une période donnée. En toute logique, dans la foulée du Congrès de Paris, le CNFG fonda la Commission de Géographie Politique et Paul Claval en devint le Président au cours de deux mandats statutaires non renouvelables (1984-1992). André-Louis Sanguin lui succéda pour deux mandats (1992-2000). Ainsi, la résurgence de la géographie politique au sein de l’école française de géographie se trouvait concrétisée et affermie par l’existence de cette nouvelle Commission. Elle put agir assez rapidement comme un élément fédérateur pour des géographes éparpillés ou isolés qui pouvaient ainsi se rassembler autour de thèmes précis.

De fait, la Commission travailla concrètement à l’émergence de thématiques nouvelles au moyen de colloques internationaux où la participation de collègues étrangers insufflait une certaine aération mentale, ce qui favorisa non seulement les approches comparatistes mais aussi évita les travers d’un certain franco-centrisme. Ainsi, une ou deux fois par an, la Commission proposa des colloques internationaux, généralement bilingues français-anglais. Tous ces colloques furent suivis de la publication d’actes, soit sous forme d’un livre publié chez un éditeur, soit plus rarement sous forme d’un numéro thématique dans une revue de géographie.

Une première catégorie consista en des colloques essentiellement théoriques ou relevant de l’histoire de la géographie politique. Ainsi, en 1988, la Commission organisa en Sorbonne un colloque sur *André Siegfried, la politique et la géographie*. A cette occasion, on put entendre les interventions de deux de ses disciples survivants, à savoir Jean Gottmann (1915-1994) et François Goguel (1909-1999). Les actes de cette réunion prirent la forme d’un numéro de la revue *Etudes Normandes* coordonné par François Gay, ancien élève de Siegfried (Gay, 1989). En 1989, toujours en Sorbonne, Paul Claval et Hervé Théry organisèrent un colloque sur *L’Etat et les stratégies du territoire*. Ses actes parurent sous le même titre et sous forme d’un ou-

vrage publié en 1991 (Théry, 1991). En 1994, en Sorbonne encore, Claval et Sanguin proposèrent un colloque sur *Métropolisation et politique*. La réunion montra qu’il existait dorénavant un palier supplémentaire de pouvoir politique, à savoir le *métro-gouvernement* et que celui-ci, parfois, passe par dessus son Etat d’appartenance pour développer ses propres relations internationales. Ses actes parurent en 1997 sous le même titre (Claval & Sanguin, 1997).

La seconde catégorie de colloques, la plus majoritaire, tenta de répondre à un objectif de la Commission : faire correspondre un champ, un problème ou une question actuelle de géographie politique avec le lieu d’accueil du colloque dont le territoire constitue en lui-même un observatoire et un laboratoire du thème mis à l’affiche. Pour des raisons de support financier et parce que la tenue de tels colloques internationaux leur donnaient une visibilité et une certaine légitimité scientifiques, des micro-Etats ou des territoires autonomes périphériques à la France se voulurent les hôtes de ces réunions. La Commission inaugura cette série de colloques en commençant en 1991 en Andorre autour d’une question qui était tout à fait d’actualité : *Cultures et régions transfrontalières en Europe à l’aube du Marché Unique*. Etant situé au cœur même de cette problématique, l’Andorre accueillit avec enthousiasme cette réunion scientifique, organisée par Sanguin. Le micro-Etat pyrénéen qui allait devenir souverain et indépendant en 1993 formait bel et bien un vivant laboratoire et un observatoire significatif de cette question. Les actes furent publiés en 1991 dans deux revues différentes. Les questions générales et non pyrénéennes du thème parurent dans la *Revue Géographique de l’Est* sous forme d’un numéro piloté par Richard Wackermann tandis que les aspects pyrénéens et andorrans paraissaient dans la *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* sous forme d’un numéro coordonné par Pierre-Yves Péchoux (Wackermann, 1991 ; Péchoux, 1991). Au sein de la République Italienne, la Région Autonome Vallée d’Aoste représente l’une des cinq régions autonomes à statut spécial instituées par la Constitution de 1948. Peuplée d’une population majoritairement de langue française ou de parler franco-provençal tout en abritant une petite communauté de Walsers à dialecte germanique, elle fait preuve d’une originalité ethno-culturelle par rapport à ses voisins que sont le Piémont et la Lombardie. Le gouvernement de ce territoire politique si particulier fut enthousiaste à l’idée d’accueillir un colloque internatio-

nal sur *Les minorités ethniques en Europe* qui se tint à Aoste même dans le Palais Régional en 1992. Il intervenait l’année même de la création de la *Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires*. L’Union Européenne s’agrandissait et l’implosion du communisme en Europe de l’Est y faisait ressurgir ces questions qui avaient été congelées pendant un demi-siècle. Sensible à ce problème, la Commission en fit l’objet du Colloque d’Aoste. Il faut dire, d’ailleurs, que cette thématique n’avait jamais été abordée jusque là dans la géographie française. Les travaux présentés à Aoste furent publiés en 1994 sous la forme d’un livre substantiel (Sanguin, 1994). Dans la suite logique de cette thématique, le Sénateur Goetschy, défenseur de la langue et de la culture alsaciennes, invitait à Colmar en 1994 les spécialistes intéressés à se pencher sur la question des langues régionales et des relations transfrontalières en Europe. Là encore, le lieu choisi (Colmar) se voulait une illustration *in situ* de ces problèmes. Les résultats de ces échanges furent publiés en 1997 sous forme d’un ouvrage conséquent (Goetschy & Sanguin, 1997).

En 1993, la Commission consacra son colloque international annuel à un autre thème, lui aussi peu abordé dans la géographie française, à savoir celui du *réseau des diasporas*. Fidèle à sa logique de correspondance entre le thème et le lieu du colloque, la Commission choisit les villes de Larnaca et de Nicosie à Chypre comme localisation représentative à proximité des pays concernés par les diasporas grecque, turque, libanaise et juive. Ce fut l’occasion pour la Commission de rendre hommage à Jean Gottmann, présent au colloque, et qui allait disparaître quelques mois plus tard. Les communications françaises et étrangères furent publiés en 1996 sous la forme d’un livre édité à Paris (Prévélakis, 1996).

Innovations conceptuelles et thématiques au cœur de la Commission (1995-2005)

[Retour à la table des matières](#)

Cherchant à favoriser des débats sur des domaines extra-continentaux peu abordés jusque là par les géographes politiques francophones, la Commission invitait en 1995 à Minorque les spécialistes

français et étrangers à discuter sur les questions de l’insularité. *Vivre dans une île, une géopolitique des insularités*, tel fut le titre du colloque et le titre du gros livre subséquent publié en 1997 (Sanguin, 1997). A Menton et à Monaco en 1997, on passait des îles à la Méditerranée pour se pencher sur les paramètres centraux de la géographie politique de cette mer à la forte charge civilisationnelle. L’entrecroisement des points de vue entre géographes français et géographes étrangers donna lieu à des analyses stimulantes, regroupées dans un livre publié en 2000 (Sanguin, 2000). En 1998, l’Union Géographique Internationale tenait sa Conférence Régionale quadriennale à Lisbonne à l’occasion du 500^{ème} anniversaire de l’ouverture de la Route du Cap par Vasco de Gama. L’Atlantique était d’ailleurs le thème général de cette réunion internationale. La Commission organisa une session spéciale intitulée *The End of the High Sea? A Geopolitics of the Atlantic (Maritime Boundaries, Conflicts and Cooperations)*. L’Atlantique y fut abordé dans sa totalité avec un équilibre entre l’Atlantique-Nord et l’Atlantique-Sud tandis que des géographes africains, sud-américains et nord-américains venaient apporter des éclairages indépendants mais complémentaires sur la géographie politique de cet océan. La même année, les communications présentées à cette session spéciale firent l’objet d’un numéro complet de la revue *Norois* sous le titre *L’Atlantique et les géographes* (Sanguin, 1998a).

Avec l’arrivée de la décennie 2000, les travaux et recherches de la Commission changèrent de trajectoire car des événements majeurs survenus sur la carte politique de l’Europe justifiaient les analyses et les diagnostics portés par les géographes politiques de langue française. Ce fut d’abord la mise en place de l’Espace Schengen et l’élargissement à l’Est de l’Union Européenne. De fait, ces deux processus spatio-politiques conduisirent à une sérieuse recomposition territoriale de l’Union Européenne. Cela justifia l’organisation par la Commission d’un colloque international qui se tint à Metz et à Schengen en 2002 sous le titre *Entre Espace Schengen et élargissement à l’Est : les recompositions territoriales de l’Union Européenne*. A Schengen même fut souligné le 17^{ème} anniversaire de la signature des Accords de Schengen transformant l’Union Européenne en un territoire politique sans frontières internationales. L’intérêt de cette réunion provint aussi du fait qu’elle précédait de deux ans l’élargissement de 2004. Beaucoup de participants vinrent de pays d’Europe de l’Est, intéressés à la

fois par la découverte de Schengen au Luxembourg mais aussi par les discussions soulevées par l’élargissement. La même année, les actes de ce colloque étaient publiés sous la forme d’un gros numéro de la revue *Mosella* (Gaubert-Anderson & Sanguin, 2002). L’année 2001 marquait le dixième anniversaire de la disparition de l’Union Soviétique et des Démocraties Populaires en Europe de l’Est. Une question centrale se posait : l’héritage soviétique dans les PECO et en CEI était-il un frein ou un moteur des évolutions et mutations observables dans ces deux groupes de pays ? Elle fut le titre même d’un colloque organisé en Sorbonne par la Commission en 2001. Les actes en furent publiés trois ans plus tard sous le titre *L’Europe de l’Est quinze ans après la chute du Mur. Des pays baltes à l’ex-Yougoslavie* (Richard & Sanguin, 2004). La plus grande partie de la décennie 1990 avait vu se dérouler les guerres post-yougoslaves (Guerre de Croatie, Guerre de Bosnie, Guerre du Kosovo). Pour toutes ces générations de géographes français qui n’avaient pas connu la Seconde Guerre Mondiale, c’était la première confrontation avec une géographie de la guerre et de la paix sur le sol européen. Quelques rares membres de la Commission de Géographie Politique s’étaient investis pour mener des recherches de terrain et aboutir à des publications sur les pays de l’ex-Yougoslavie (principalement la Slovénie, la Croatie, la Bosnie et le Monténégro). Les géographes français avaient pourtant semblé discrets et frileux dans leur approche de l’ex-Yougoslavie. C’est pourquoi l’urgence de faire un état de la question apparut à l’occasion du dixième anniversaire de la signature des Accords de Paix de Dayton. C’est ainsi que la Commission organisa un colloque international en 2005 en Sorbonne articulé autour du thème *L’ex-Yougoslavie dix ans après Dayton. De nouveaux Etats entre déchirements communautaires et intégration européenne*. Il donna lieu à la publication d’un livre (Sanguin, Cattaruzza & Chaveneau, 2005). Celui-ci fut présenté à Sarajevo fin novembre 2005 à l’occasion d’une cérémonie officielle marquant le 10^{ème} anniversaire des Accords de Dayton et remis sur place à un ancien *Haut-Représentant* (Wolfgang Petritsch) et au *Haut-Représentant* du moment (Paddy Ashdown), sorte de proconsul ONU/OTAN doté des pleins pouvoirs en Bosnie et ayant autorité sur tous les niveaux de gouvernement bosniens.

Une branche de la géographie désormais institutionnalisée

[Retour à la table des matières](#)

Les géographes français ont participé activement aux changements conceptuels et aux innovations thématiques durant la période 1990-2012. Lévy et ses collègues ont renouvelé la géographie politique *à la française* en introduisant d’autres grilles d’analyse que celles pratiquées dans les pays anglo-saxons. L’approche de Lévy a tenté d’éviter les bricolages théoriques et a proposé une géographie politique fondée sur un mode d’emploi des *espaces-monde* articulé en quatre volets : le monde politique est un ensemble de mondes, un champ de forces, un réseau hiérarchisé et une société. On observe un triple enjeu dans la dynamique des principes d’organisation politique : du local vers le mondial, du prédatif vers le productif, du social vers le sociétal (Durand, Lévy & Retaillé, 1992 ; Lévy, 1991, 1994). Après une décennie sans aucun manuel de géographie politique publié à l’intention des étudiants de Licence, Richard Kleinschmager proposait ses *Elements de géographie politique* au début de la décennie 1990 (Kleinschmager, 1993).

La démarche de Stéphane Rosière est inédite : établir une *grammaire de l’espace politique*. Le vocabulaire utilisé tranche par sa nouveauté et se démarque des expressions anglo-saxonnes. Cette grammaire met l’accent sur les visions contradictoires et l’écheveau des définitions de la géographie politique. Rosière engage des propositions claires quant à une distinction opératoire entre géographie politique et géopolitique. La nouveauté provient aussi du fait que cette géographie politique *à la française* introduit des concepts nouveaux comme ceux de pavage, de dyade, d’indice de littoralité, de posture territoriale, de scissiparité, toutes notions inconnues dans les géographies politiques anglo-saxonnes (Rosière, 2003). Ainsi, la notion de *pavage* désigne une surface constituée de blocs différenciés ; elle se distingue de la notion de *maillage* qui définit une trame formée de lignes. Le pavage fait davantage référence aux territoires tandis que le maillage est plutôt lié aux frontières. Le pavage politique mondial est formé par tous

les Etats souverains de la planète mais aussi par des territoires infra-étatiques (subdivisions administratives) qui s’insèrent dans cette trame initiale. Les ONG forment un pavage plus récent, mais d’importance croissante en tant qu’éléments constitutifs de l’espace politique.

Cet effort de nouveauté est amplifié par le *Dictionnaire de l’Espace Politique*, une première dans les pays francophones, où Rosière et ses collaborateurs précisent, en près de 500 mots, les concepts concernant le rapport politique-espace (Rosière *et al.*, 2008). Fondée en 2007 par Rosière et quelques jeunes géographes politiques français, *L’Espace Politique* est une revue électronique en libre accès. Elle a pour objectif de favoriser la compréhension de l’espace politique en présentant des modèles politiques et des outils conceptuels appliqués à toutes les échelles (du mondial au local) mais aussi des thèmes pertinents par rapport à l’actualité ou à l’évolution de la géographie politique. Outil de diffusion de la recherche française et francophone, *L’Espace Politique* publie aussi en anglais. La gratuité de la revue lui permet de contribuer au rayonnement des chercheurs francophones mais aussi à la consolidation de la géographie politique dans le champ académique. Après plus de six ans de fonctionnement, un autre mérite est apparu : elle permet aux étudiants et aux chercheurs du Maghreb et de l’Afrique francophone, qui ne peuvent se permettre d’acheter des livres ou de s’abonner à des revues et dont les universités ont des bibliothèques squelettiques, d’accéder à la modernité de la géographie politique par cette publication électronique gratuite sur Internet.

Prenant en compte les évolutions récentes de la géographie politique, Rosière met en avant l’importance des nouveaux territoires socio-culturels par rapport aux territoires infra- et supra-étatiques. Il valorise aussi l’importance des pôles spirituels et symboliques autres que les capitales spirituelles et politiques. Il consacre des développements significatifs à l’Etat vu comme symbole, comme richesse et comme élément de sécurité (Rosière, 2003). Penser l’espace politique est une nécessité aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les acteurs sociaux. Les dimensions politiques de l’espace sont analysées et perçues en fonction d’éléments qui varient selon les acteurs, les lieux et les époques. Dans le livre *Penser l’espace politique*, Rosière montre que, derrière l’influence de la révolution quantitative, du marxisme et du post-modernisme, la géographie politique a traversé deux paradigmes (celui du territoire puis celui du réseau) et qu’elle est confron-

tée aujourd’hui au nouveau paradigme du *dédale*, à savoir l’espace dédoublé entre le réel et le virtuel, entre le concret et le cybernétique, suite à la révolution Internet (Rosière, 2009).

Dans son ouvrage *Territorialités et politique*, c’est aussi ce que souligne Christian Vandermorten dans un registre assez voisin. Il existe des relations avec d’autres niveaux de pouvoir que celui de l’Etat central. En particulier, il importe aujourd’hui de se concentrer sur les rapports entre le pouvoir et les sociétés civiles. S’ajoutent aussi les rapports entre le pouvoir et les acteurs économiques supranationaux ou les leaders des zones grises du non-droit étatique. Pour Vandermorten, il faut donc plus que jamais démultiplier les échelles d’analyse et en montrer les imbrications (Vandermorten, 2005).

Après 1945, la géographie électorale s’était évanouie dans l’œuvre d’André Siegfried et son disciple le politologue François Goguel (1909-1999) reprit, développa et transforma l’héritage du maître à travers l’analyse de surprenantes permanences départementales ou cantonales. Sa *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République* (1970) en représenta la meilleure illustration. Jusqu’aux années 1980, les géographes français ne s’étaient plus investis dans la géographie électorale. Cette situation appartient désormais au passé avec les travaux novateurs proposés par Michel Bussi et Dominique Badariotti qui ouvrent une nouvelle voie prometteuse à la géographie politique française (Bussi, 1998, 2007a, 2007b ; Bussi & Badariotti, 2004).

Concluant vingt années (1990-2010) de changements conceptuels et d’innovations théoriques dans la géographie politique de langue française, Claval fait remarquer que la décolonisation et la multiplication des nouveaux états n’ont pas transformé l’espace international en un forum dont tous les membres jouissent des mêmes droits et de la même considération. L’Etat s’est transformé en bras séculier des nouvelles organisations internationales. La société civile prend sa revanche sur l’Etat d’autant qu’elle a une conscience aigüe de préserver les biens publics communs à l’humanité : les droits de la personne humaine, le patrimoine culturel global, l’environnement. La défaveur des idéologies du progrès et la montée de celles de l’inconscient individuel, culturel ou matériel peuvent servir de caution à toutes sortes de conflits. L’implosion du communisme s’accompagne de la fin des philosophies de l’histoire, de la montée des nationalismes exacerbés, du

retour du religieux et du succès des fondamentalismes. On recherche davantage l’authenticité des cultures populaires que l’intellectualisme froid des théories de la nation. Les grandes organisations étatiques sont remises en cause par de larges pans de la population (Claval, 2010).

Un cheminement parallèle et indépendant : Hérodote et la géopolitique à la française

[Retour à la table des matières](#)

Au moment des événements de Mai 1968, la géographie française était l’une des plus conventionnelles au monde (tonalité majoritairement descriptive et primat donné à l’échelle régionale). Les raisons de cette situation surprenante ont été expliquées et disséquées sur le fond durant la décennie 1990 (Sanguin, 1996). Les leaders de l’*establishment*, en bonne part communistes ou marxisants, s’accommodaient fort bien du possibilisme vidalien assez compatible avec la démarche du volontarisme marxiste-léniniste, telle que pratiquée en URSS. De leur côté, les jeunes géographes gauchistes étaient loin d’être sur la ligne de front d’une recherche de pointe, axée sur de nouveaux paradigmes. Après 1968, alors que la majorité des géographes restait scientifiquement conservatrice, quelques minorités agissantes tentèrent de faire bouger les choses en cherchant une modernité à leur discipline. Entre 1972 et 1984, Roger Brunet mit peu à peu en place la *chorématique* et les plus activistes se tournèrent vers cette démarche qui visait à ancrer l’analyse des situations géographiques dans les développements de la nouvelle géographie et du systémisme. Inventée par Brunet, la *table des chorèmes* proposait une grille d’entrée des situations géographiques dans le monde selon 28 scénarios physiques ou humains couvrant le champ de tous les scénarios spatiaux possibles et imaginables à la surface du globe. En réalité, la *table des chorèmes* regroupait en un ensemble fonctionnel les modèles disparates qui avaient été mis au point à la fin des années 1960 et au début des années 1970 par les grands noms de la géographie théorique et quantitative (Ronald Abler, Brian Berry, William Bunge, Richard Chorley, Re-

ginald Golledge, Michael Goodchild, Peter Gould, Tornsten Hägerstrand, Peter Haggett, David Harvey ...).

Toutefois, pour beaucoup de géographes français qui renâclaient à s’engager dans la révolution théorique et quantitative ou même en ignoraient l’existence, la création de la revue *Hérodote* et la publication du livre-manifeste *La géographie, ça sert, d’abord, à faire la guerre* firent apparaître Yves Lacoste comme un iconoclaste héroïque et radical (Lacoste, 1976). Pour cette géopolitique nouvellement débarquée dans le paysage académique, il n’y avait pas besoin de développer d’énoncés généraux sur la nature de la géographie car il était préférable d’analyser les contextes géographiques et non de scruter les régularités scientifiques (Giroit & Kaufman, 1985). Lacoste précisait bien sa définition de la géopolitique : la géopolitique n’est pas une science ayant vocation à établir des lois mais un savoir scientifique qui combine des outils de connaissance produits par diverses sciences en fonction de préoccupations stratégiques (Sanguin, 1983c).

Hérodote et la géopolitique *lacostienne* ont constitué un cheminement parallèle et indépendant sans véritables passerelles concrètes avec la géographie politique qui se construisait et se structurait autour des activités de la Commission éponyme au sein du Comité National Français de Géographie, notamment à travers les colloques, actes et publications précédemment mentionnés. Il est important, d’ailleurs, de noter que l’expression *géographie politique* n’est pas et n’a jamais été utilisée dans la terminologie lacostienne. Après 37 années d’existence, la revue *Hérodote* a dépassé le 145^{ème} numéro. Elle a toujours fonctionné par livraisons thématiques, chacune d’entre elles analysant les problèmes géopolitiques d’une aire particulière, avec un accent longtemps mis sur le Tiers-Monde (Lacoste, 2006). On peut tirer un bilan global de ces 145 numéros. La revue a éludé ou peu porté attention à l’Amérique du Nord, à l’Australie, à la Nouvelle-Zélande ou encore à l’Union Européenne en tant que construction politique d’un genre inédit. Elle a peu ou pas abordé les grands océans de la planète et les questions capitales touchant l’Arctique et l’Antarctique. Elle a ignoré l’espace aérien et cosmique. Elle ne s’est pas attardée sur la montée en puissance des BRICS et elle a quasi fait l’impasse sur la globalisation et le cyberspace. *Hérodote* a davantage démontré un intérêt marqué pour les problèmes politiques intérieurs des nations et pour les études électorales : ainsi, la *Géopolitique des régions françaises* fut une vaste

entreprise collective, bien accueillie par l’opinion publique française (Lacoste, 1986). En d’autres termes, cette géopolitique a surtout cherché à problématiser l’Etat-nation et les questions liées aux nationalismes (Lacoste, 1994, 1998).

À cause d’affinités culturelles, linguistiques et politiques avec l’Italie, l’Espagne et les pays latino-américains, la géopolitique lacostienne y fut rapidement connue et traduite. En Italie, elle fut même à l’origine de la création de la revue *Erodoto Italia* (1978-1984) remplacée en 1993 par *Limes, Rivista Italiana di Geopolitica* dont le lectorat et la distribution sont cependant différents. Toutefois, il convient de souligner un paradoxe étonnant. Alors que des penseurs français comme Foucault, Derrida, Baudrillard, Kristeva, Lefebvre ou Deleuze inspiraient vigoureusement les géopolitiques anglo-saxonnes et y sont toujours cités, *Hérodote* n’a eu aucune influence sur les géographes anglophones et les relations de la revue avec ces derniers demeurent inexistantes. Il y a peut-être une explication à cette situation : le surdimensionnement du rôle des facteurs politiques, évidents dans *Hérodote*, a eu pour effet de négliger les processus sociaux, économiques et culturels observables dans les mondes non francophones de la planète (Claval, 2000). Par voie de conséquence, *Hérodote* et la géopolitique lacostienne demeurent énigmatiques pour la plupart des géographes anglophones, à tel point que la revue n’est jamais référencée dans les sources bibliographiques anglo-saxonnes. Comment peut-on expliquer cet état de choses ? La première raison tient au fait que la démarche lacostienne apparaît, aux yeux des anglophones, comme régionale, littéraire, scientifiquement conservatrice, sans contenu théorique et orientée vers des *études de cas empiriques*. Le livre *La géographie, ça sert, d’abord, à faire la guerre* n’a jamais été traduit en anglais. La seconde raison tient au fait que la revue *Hérodote* et la géopolitique lacostienne sont essentiellement enchâssées dans le monde francophone et surtout dans les débats internes de la géographie française. Ainsi, les débats intellectuels très durs ayant eu lieu entre Lacoste et Jacques Lévy à propos du marxisme, entre Lacoste et Roger Brunet à propos de la *chorématique*, ou encore entre Lacoste et Claude Raffestin à propos de la géopolitique allemande sont restés des *débats franco-français*, totalement passés inaperçus à l’étranger. En outre, selon Hepple, la géopolitique lacostienne a ignoré les doutes engendrés à propos de

l’objectivité scientifique par les penseurs post-structuralistes et post-modernistes (Hepple, 2000).

Afin d’atteindre un plus large public d’enseignants de collèges et de lycées, de citoyens engagés et d’acteurs politiques, la géopolitique lacostienne a totalement mis de côté les questions de méthodologies, de théories et de modèles. Cela a fortement limité son potentiel et en fait aussi sa faiblesse si on la compare aux géopolitiques anglo-saxonnes (Hepple, 2000). Aujourd’hui, les 145 numéros cumulés de la revue *Hérodote* en font une merveilleuse *Nouvelle Géographie Universelle* version fin XXème-début XXIème siècles dans les pas d’un grand monsieur de la géographie que fut Elisée Reclus (1830-1905). Toutefois, cette géopolitique a accordé peu d’attention aux analyses géostratégiques et géoéconomiques de la globalisation dans la mesure où elle a toujours favorisé l’*échelle de l’Etat-nation*. Dès lors, on comprend mieux pourquoi elle rejette le thème du déclin de l’Etat-nation quand d’autres géopolitiques radicales et critiques perçoivent l’Etat-nation comme politiquement régressif (Giroit & Kaufman, 1985 ; Hepple, 2000). C’est pour toutes ces raisons que la critique anglo-saxonne la perçoit comme une *science nationaliste française* dans la mesure où la mouvance *Hérodote* considère le nationalisme comme la meilleure expression politique de beaucoup de groupes humains dans le monde (Lacoste, 1998).

Très probablement, une analyse critique plus fondamentale de la démarche lacostienne et de son enfermement actuel dans une chapelle close s’imposerait. Quelles ont été les conditions institutionnelles et politiques dans lesquelles elle a émergé ? Comment a-t-elle pu se tailler un succès médiatique malgré sa faiblesse épistémologique ? La revue *Hérodote* a-t-elle été assez ouverte à d’autres courants de la géopolitique ? Les sujets peu ou pas abordés par *Hérodote* sont-ils volontaires ou relèvent-ils d’un choix et d’une politique délibérés ? Toutes ces questions capitales mériteraient à elles seules un autre article écrit par un autre auteur !

Résumant trente ans de réflexion sur ces questions dans une synthèse étoffée, Claval montre d’ailleurs que la géopolitique tarde à se formaliser et reste souvent une *discipline de l’incertain*. La géopolitique se différencie du reste de la praxéologie parce qu’elle est une démarche de l’action située et localisée (Claval, 2010).

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Faire le bilan de trente années d’existence de la Commission de Géographie Politique est chose ardue ! La géographie politique est devenue une branche vivante au sein de la science géographique française. Ses développements relèvent de deux registres bien soulignés par les travaux et publications de la Commission. Une première catégorie d’avancées est au diapason des changements politico-territoriaux affectant la planète : le *glocal*, la spatialité de la politique, la déterritorialisation, le terrorisme international, la gouvernance, la domination, la résistance, les conflits territoriaux, la citoyenneté, l’espace féministe. Une seconde catégorie s’attarde davantage à l’évolution et à l’épistémologie de la géographie politique : retour aux conceptions de base, approches critiques et théoriques, cadre multiscale...

Quelques grands thèmes apparaissent comme les principaux champs d’investigation de la géographie politique française post-2000. La *géographie de la paix et de la guerre* est l’un de ces grands thèmes. La pertinence des facteurs géographiques dans les *war/peace studies* fait sens. Plusieurs géographes français ont commencé à publier sur ce thème, notamment le *nettoyage ethnique* dont Rosière a théorisé le concept et proposé une typologie (Rosière, 2006). Le siège de Sarajevo (1992-1996) et le massacre de Srebrenica (juillet 1995) ont ainsi fait l’objet d’analyses détaillées, scrutées sur le terrain (Sanguin, 1998a, 1998b).

Les perspectives féministes en géographie politique font partie des nouvelles pistes creusées. La question posée par les praticiennes de cette branche est la suivante : en quoi les perspectives féministes en géographie politique contribuent-elles à une meilleure et à une plus riche compréhension des processus, des activités et des comportements politiques dans l’espace ? Contrairement à la démarche traditionnelle en géographie politique, la perspective féministe abolit la différence et la frontière entre espace public et espace privé. Elle dénonce le fait que la géographie politique académique est une discipline *masculinisée* et elle estime que l’échelle micro n’a pas à être né-

gligée au profit de l’échelle macro. Pour les géographes féministes, le local est donc l’échelle fondamentale d’analyse et d’investigation (Blidon & Roux, 2011). Cette géographie politique particulière se différencie aussi par le fait qu’elle forge une praxis dans laquelle la théorie, la recherche et la pratique sont liées. C’est le principe même de la *recherche-action* telle qu’elle fut définie par Kurt Lewin (1890-1947).

Autour de la Commission et de la revue *L’Espace Politique*, les géographes français s’interrogent sur la pertinence de l’idée d’une *fin des territoires*. De fait, les discours sur la déterritorialisation et sur le monde sans frontières sont surtout des discours tenus par les élites financières de la planète (spéculateurs de *hedge funds*, administrateurs de fonds de pensions et d’assurances). Les tenants de ce discours sur la *fin de la géographie* sont des déterministes technologiques puisque ce qu’ils dénomment *fin de la géographie* signifie, en fait, l’informatisation de la finance mondiale (Nixon & Koutrakou, 2007). Au lieu d’une déterritorialisation, n’assiste-t-on pas plutôt à une *reterritorialisation* par réarrangement, restructuration, relaçage entre territoires, technologies, Etats et marchés à une autre échelle ? Il convient donc de replacer la déterritorialisation devant trois questions simples : 1/ à qui bénéficie la déterritorialisation ?; 2/ quelle classe sociale fait la promotion du discours d’un monde sans frontières ?; 3/ pour qui est ce monde sans frontières ? La réponse à ces questions permettrait de réévaluer cette rhétorique et ces métaphores. Les chercheurs de la Commission de Géographie Politique se lancent sur cette nouvelle avenue.

Les géographes ont peu investi dans la géographie politique du *cyberespace* (Kitchin, 1998 ; Brunn, 2000). L’accent a surtout porté sur les aspects cartographiques de cette nouvelle catégorie d’espace dans l’histoire de l’humanité et cette démarche est restée le fait des géographes anglo-américains (Dodge & Kitchin, 2001 ; Crampton, 2004). Le cyberespace est une autre géographie politique, celle d’un espace immatériel de type *hétérotopique* (un lieu autre). Les phénomènes de localisation ne s’y pensent pas comme dans l’espace géographique historique matériel. Les lieux cyber-spatiaux sont associés à des adresses. Ces adresses renvoient à d’autres adresses dans un réseautage (*networking*) à l’infini. Le cyberespace est un espace géométrique, propre, transcendant et radiant pour reprendre les termes d’Antonio Casilli. Le cyberespace est aussi un espace psychologique, une sorte de laboratoire des identités individuelles qui s’y construisent et

s’y reconstruisent (Casilli, 2010). Très certainement, la Commission de Géographie Politique du CNFG et les chercheurs oeuvrant en son sein feront l’acquisition d’une expérience, d’une expertise et d’un leadership en investissant massivement dans ce nouveau champ extrêmement prometteur.

Est-il possible de dessiner le futur de la géographie politique en France ? Elle est une créature beaucoup plus expansive aujourd’hui qu’il y a trente ans. Le danger est qu’elle se dévalue par sa propre ubiquité. Elle a pour mission de montrer la *pertinence de la spatialité à tous les types et à tous les niveaux de pouvoir*. Un fait est certain : l’essence de la géographie politique est consubstantielle à la fluidité historique. On peut envisager trois avenues possibles pour son futur : concentration, expansion, engagement. La première avenue est la *concentration* : cela voudrait dire que la géographie politique se recentrerait sur des concepts majeurs comme celui de l’Etat, par exemple. La seconde avenue consiste en une *expansion* : cela voudrait dire que la géographie politique migrerait vers d’autres secteurs de la science géographique. Enfin, une troisième avenue, l’*engagement*, consisterait à ce qu’elle développe de nouvelles connexions intellectuelles avec des domaines comme les *peace-conflict studies*, les études socio-juridiques, l’écologie politique, les perspectives féministes ou encore la théorie politique.

Dans les années 1990, on a beaucoup glosé sur la théorie de la *fin de l’histoire* de Francis Fukuyama et sur celle du *choc des civilisations* de Samuel Huntington (1927-2008). Dans les deux cas, la *spatialité* était relativement absente du raisonnement. Une troisième théorie moins médiatisée a concerné la *fin de la géographie* et l’apparition d’un *monde plat*. Les géographes français ont complètement ignoré ce débat qui s’est déroulé durant la première moitié de la décennie 2000. O’Brien, le premier, annonçait que l’intégration mondiale de la finance sonnait la fin de la géographie. Il était suivi par Michael Greig qui estimait que cette fin de la géographie s’expliquait par la standardisation de la culture et des communications dans le système international. Un peu plus tard, Friedman affirmait que le monde était devenu plat à cause d’une globalisation générale, inexorable et invasive (O’Brien, 1992 ; Greig, 2002 ; Friedman, 2005). Premièrement, il convient de souligner que ces trois théoriciens ne sont pas des géographes ! Deuxièmement, ces théories reposent uniquement sur des

questions de finance internationale, de communications informatisées et de culture Internet. Troisièmement, les échelles locales et régionales semblent ignorées de même que ces deux réalités extrêmement prégnantes que sont la *distance* et la *non ubiuité* de la personne humaine (Morgan, 2004).

En définitive, la fin de la géographie n’est pas pour demain. Le monde n’est pas plat car il conserve son ingrédient central, à savoir le *pouvoir du lieu*. En ses lieux, la géographie continue donc de tenir des milliards d’hommes et de femmes dans une poigne implacable.

La géographie politique a de beaux jours devant elle car les différentes strates des sociétés humaines, à quelque niveau que ce soit, n’auront jamais les mêmes besoins ni les mêmes objectifs pour le même territoire politique envisagé. Il en résultera toujours des conflits d’usage et d’intérêt pour un même lieu qui, pour rester dans l’ordre pacifique et démocratique des choses, feront toujours le sel de la géographie politique.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

BATAILLON, C., (2006), « Six géographes en quête d’engagement : du communisme à l’aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeog : European Journal of Geography*. [URL](#).

BATAILLON, C., (2009), *Géographes Génération 1930*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BLIDON, M., & ROUX S., (coord.), (2011), « Géopolitique du sexe », *L’Espace Politique*, vol. 12, n° 1 (8 articles groupés).

BRUNN, S., (2000), « Towards an Understanding of the Geopolitics of Cyberspace : Learning, Re-Learning and Un-Learning », *Geopolitics*, vol. 5, n° 3, pp. 144-149.

BUSSI, M., (1998), *Éléments de géographie électorale*, Mont-Saint-Aignan, Presses de l’Université de Rouen.

BUSSI, M., (2007a), « Pour une géographie de la démocratie », *L’Espace Politique* (<http://espacepolitique.revues.org/index243.html>).

BUSSI, M., (2007b), « Repenser les territoires ensemble : une inflexion paradigmatique pour la géographie politique ? », *L’Espace Politique* (<http://espacepolitique.revues.org/index648.html>).

BUSSI, M., & BADARIOTTI D., (2004), *Pour une nouvelle géographie du politique : Territoire-Élection-Démocratie*, Paris, Editions Economica/Anthropos.

CASILLI, A., (2010), *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Le Seuil.

CLAVAL, P., (1978), *Espace et pouvoir*, Paris, Presses Universitaires de France.

CLAVAL, P., (2000), « Hérodote and the French Left », in DODDS, Klaus & David ATKINSON, *Geopolitical Traditions, A Century of Geopolitical Thought*, London, Routledge, pp. 239-267.

CLAVAL, P., (2003), « Le marxisme en arrière-plan », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1, pp. 43-53.

CLAVAL, P., (2010), *Les espaces de la politique*, Paris, Editions Armand Colin.

CLAVAL, P., & SANGUIN A.-L., (1997), *Métropolisation et politique*, Paris, Editions L’Harmattan.

CRAMPTON, J., (2004), *The Political Mapping of Cyberspace*, Chicago, The University of Chicago Press.

DEMANGEON, A., (1932), « Géographie politique », *Annales de Géographie*, vol. 41, n° 229, pp. 22-31.

DEMANGEON, A., (1939), « Géographie politique à propos de l’Allemagne », *Annales de Géographie*, vol. 48, n° 272, pp. 113-119.

DODGE, M., & KITCHIN R., (2001), *Atlas of Cyberspace*, London, Addison Wesley.

DURAND, M.-F., LEVY, J., & RETAILLE D., (1992), *Le monde, espaces et systèmes*, Paris, Presses de Sciences Po.

FEBVRE, Lucien (1922), *La terre et l’évolution humaine*, Paris, La Renaissance du Livre (réédition : Paris, Editions Albin Michel, 1970).

FRIEDMAN, Thomas (2005), *The World is Flat : A Brief History of the Globalized World in the Twentieth-First Century*, New York, Farrar, Strauss & Giroux.

GAY, François (coordination) (1989), « André Siegfried, la politique et la géographie », *Etudes Normandes*, vol. 38, n° 2 (14 articles groupés).

GAUNARD-ANDERSON, M.-F. & SANGUIN A.-L., (coord.), (2002), « Entre Espace Schengen et élargissement à l’Est, les recompositions territoriales de l’Union Européenne », *Mosella*, n° 3-4, pp. 2-356 (40 articles groupés).

GIROT, P., & KAUFMAN, E., (1985), *International Geopolitical Analysis. A Selection from Hérodote*, London, Croom Helm.

GOETSCHY, H., & SANGUIN A.-L., (1997), *Langues régionales et relations transfrontalières en Europe*, Paris, Editions L’Harmattan.

GREIG, J. M., (2002), « The End of Geography ? Globalization, Communication and Culture in the International System », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 46, n° 2, pp. 225-243.

HEPPLE, L., (2000), « Géopolitiques de Gauche : Yves Lacoste, Hérodote and French Radical Geopolitics », in K. Dodds & D. Atkinson, *Geopolitical Traditions, A Century of Geopolitical Thought*, London, Routledge, pp. 268-301.

KITCHIN, R., (1998), « Towards Geographies of Cyberspace », *Progress in Human Geography*, vol. 22, n° 3, pp. 385-406.

KLEINSCHMAGER, R., (1993), *Eléments de géographie politique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

LACOSTE, Y., (1976), *La géographie, ça sert, d’abord, à faire la guerre*, Paris, Editions Maspéro.

LACOSTE, Y., (1986), *Géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard.

LACOSTE, Y., (1994), *Dictionnaire géopolitique des Etats*, Paris, Flammarion.

LACOSTE, Y., (1998), *Vive la Nation ! Destin d’une idée géopolitique*, Paris, Fayard.

LACOSTE, Y., (2006), *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris, Editions Armand Colin.

LEVY, J., (1991), *Géographie du politique*, Paris, Presses de Sciences Po.

LEVY, J., (1994), *L’espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de Sciences Po.

MORGAN, K., (2004), « The Exaggerated Death of Geography : Learning, Proximity and Territorial Innovation Systems », *Journal of Economic Geography*, vol. 4, n° 1, pp. 3-21.

NIXON, P., & KOUTRAKOU, V., (2007), *E-Government in Europe : Rebooting the State*, London, Routledge.

O’BRIEN, R., (1992), *Global Financial Integration : The End of Geography*, New York, Council on Foreign Relations Press.

PAILHE, J., (1981), « Pierre George, la géographie et le marxisme », *Espaces Temps*, n° 18-19-20, pp. 19-29.

PAILHE, J., (2003), « Références marxistes, empreintes marxistes, géographie française », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 3, pp. 55-60.

PECHOUX, P.-Y., (coord.) (1991), « Andorre », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 62, n° 2, pp. 115-225 (7 articles groupés).

PECHOUX, P.-Y. & SIVIGNON, M. (1996), « Jacques Ancel, géographe entre deux guerres », in P. Claval & A.-L. Sanguin, *L’époque classique de la géographie française (1918-1968)*, Paris, L’Harmattan, pp. 215-228.

PREVELAKIS, G., (1996), *Les réseaux des diasporas*, Paris, L’Harmattan.

RAFFESTIN, C., (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Editions Litec.

RAFFESTIN, C., & GUICHONNET, P., (1974), *Géographie des frontières*, Paris, Presses Universitaires de France.

RAFFESTIN, C., HUSSY, J. & GUICHONNET, P., (1975), *Frontières et sociétés. Le cas franco-genevois*, Lausanne, L’Age d’Homme.

RAFFESTIN, C., & BRESSO, M., (1979), *Travail, espace, pouvoir*, Lausanne, Editions L’Age d’Homme.

RICHARD, Y., & SANGUIN A.-L., (2004), *L’Europe de l’Est quinze ans après la chute du Mur. Des pays baltes à l’ex-Yougoslavie*, Paris, Editions L’Harmattan.

ROSIERE, S., (2003), *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l’espace politique*, Paris, Editions Ellipses.

ROSIERE, S., (2006), *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Editions Ellipses.

ROSIERE, S., *et alii* (dir.), (2008), *Dictionnaire de l’espace politique*, Paris, Editions Armand Colin.

ROSIERE, S., *et alii* (dir.), (2009), *Penser l’espace politique*, Paris, Ellipses.

SANGUIN, A.-L., (1977), *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SANGUIN, A.-L., (1983a), *La Suisse, essai de géographie politique*, Gap, Editions Ophrys.

SANGUIN, A.-L., (1983b), « Whither the Geography of Power among French Geographers ? » , *Political Geography Quarterly*, vol. 2, n° 4, pp. 319-327.

SANGUIN, A.-L., (1983c), « À propos de la seconde édition de La géographie, ça sert, d’abord, à faire la guerre », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 27, n° 72, pp. 467-474.

SANGUIN, A.-L., (1985), « La géographie politique et son héritage français », *Revue Belge de Géographie*, vol. 109, n° 2, pp. 33-57.

SANGUIN, A.-L., (1994), *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, Editions L’Harmattan.

SANGUIN, A.-L., (1996), « La migration d’un champ scientifique : la géographie française entre le début et la fin du XX^{ème} siècle », in CLAVAL, Paul & André-Louis SANGUIN, *L’époque classique de la géographie française (1918-1968)*, Paris, Editions L’Harmattan, pp. 331-345.

SANGUIN, A.-L., (1997), *Vivre dans une île, une géopolitique des insularités*, Paris, Editions L’Harmattan.

SANGUIN, A.-L., (1998a) (coordination), « L’Atlantique et les géographes », *Norois*, vol. 45, n° 180, pp. 569-753 (15 articles groupés).

SANGUIN, A.-L., (1998b), « Sarajevo avant et après le siège, les mutations culturelles d’une capitale pluriethnique », *Géographie et Cultures*, n° 27, pp. 41-62.

SANGUIN, A.-L., (1998c), « Retour à Srebrenica (Bosnie), notes de terrain à propos d’un nettoyage ethnique devenu génocide culturel », *Géographie et Cultures*, n° 27, pp. 63-78.

SANGUIN, A.-L., (2000), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, Paris, Editions L’Harmattan.

SANGUIN, A.-L., (2010), *André Siegfried, un visionnaire humaniste entre géographie et politique*, Paris, Editions L’Harmattan.

SANGUIN, A.-L., CATTARUZZA, Amaël & Emmanuelle CHAVENEAU (2005), *L’ex-Yougoslavie dix ans après Dayton. De nouveaux Etats entre déchirements communautaires et intégration européenne*, Paris, Editions L’Harmattan.

SPECKLIN, R., (1979), « Jacques Ancel », *Geographers : Biobibliographical Studies*, vol. 3, pp. 1-6.

THERY, H., (1991), *L’État et les stratégies du territoire*, Paris, CNRS Editions.

VALLAUX, C., (1911), *Le sol et l’Etat*, Paris, Editions Doin.

VANDERMOTTEN, C., (2005), *Territorialité et politique*, Bruxelles, Editions de l’Université de Bruxelles.

VIDAL DE LA BLACHE, P., (1898), « La géographie politique à propos des écrits de Monsieur Frédéric Ratzel », *Annales de Géographie*, vol. 7, n° 32, pp. 97-111.

VIDAL DE LA BLACHE, P., (1904), « Nécrologie : Friedrich Ratzel », *Annales de Géographie*, vol. 13, n° 72, pp. 466-467.

WACKERMANN, G., (coordination) (1991), « Cultures et espaces transfrontaliers », *Revue Géographique de l’Est*, vol. 31, n° 2, pp. 83-172 (11 articles groupés).

Pour citer cet article

Référence électronique

André-Louis SANGUIN, « Résurgence institutionnelle et avenir d’une branche : la géographie politique en France depuis les années 1970 », *L'Espace Politique* [En ligne], 21 | 2013-3, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 21 novembre 2013. [URL](#).

Auteur

[André-Louis SANGUIN](#)

Professeur des Universités

Université de Paris-Sorbonne

al.sanguin@orange.fr

Articles du même auteur

- [Partition: variations sur un thème majeur de géographie politique](#) [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, [11 | 2010-2](#)

- [Périphéricité et ultrapériphéricité insulaires dans l’Union européenne](#) [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, [2 | 2007-2](#)

- [Les nouvelles perspectives frontalières de l’union européenne après l’élargissement de 2004](#) [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, [1 | 2007-1](#)

Fin du texte